

Colpo, le 12 décembre 2025



N. réf : 2025-/FJ/NDC

Objet : convocation au Conseil municipal

Le Maire

A

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra :

Le MARDI 16 DECEMBRE à 19 h 00

Salle du conseil municipal (12 avenue de la Princesse)



Mairie de Colpo

12, avenue de la Princesse
56390 - Colpo

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr

www.colpo.fr

Ordre du jour :

1. Identification des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEEnR) thermiques.
2. Attribution de subventions aux associations extérieures à la commune de Colpo.
3. Vote de l'allocation pour fournitures scolaires et du crédit arbre de Noël 2025.
4. Attribution de subventions aux associations de parents d'élèves au titre des activités scolaires et périscolaires.
5. Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées (CLECT) de GMVa relatif au transfert de la base nautique de Penvins à Sarzeau.
6. Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées (CLECT) de GMVa relatif au transfert de la compétence « eaux pluviales urbaines ».
7. Convention à passer avec GMVa pour la mise à disposition de mobilier de collecte des déchets sur l'espace public communal.
8. Décompte global définitif des marchés de maîtrise d'œuvre et travaux d'extension réhabilitation énergétique de la mairie de Colpo.
9. Prestation d'entretien des locaux communaux : choix du candidat retenu pour les années 2026 et 2027.
10. Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026.
11. Proposition d'une étude avec la SAUR pour la réalisation d'un schéma communal de défense extérieure contre l'incendie.
12. Autorisation à signer la convention pour l'entretien, la réparation et la mesure de débit pression des poteaux d'incendie communaux avec la SAUR.
13. Acquisition à l'amiable d'un bien immobilier, 21, 21 bis rue du Vieux Bourg
14. Projet d'aménagement – sécurisation de la rue Nationale et mise en valeur de la Chapelle Saint Méen – secteur Vieux Bourg : demande de subventions.
15. Personnel communal – Mise à jour du tableau des effectifs.
16. Compte-rendu des délégations du conseil municipal au maire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de Colpo

Freddy JAUER

